COMMUNIQUE DE PRESSE

NICE MERIDIA

AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS : NOUVELLE PHASE DE TRAVAUX



Nice, le 23 août 2017

Depuis le début de l'année 2017, plusieurs nouveaux chantiers de bâtiments ont démarré sur le périmètre de la ZAC Nice Méridia. Ces immeubles, dont la livraison est prévue entre 2018 et 2019, impulsent la réalisation des espaces publics nécessaires à la qualité de vie des futurs usagers et habitants.

L'aménagement de la ZAC se poursuit donc avec le démarrage en septembre 2017 d'une nouvelle phase de travaux d'espaces publics.

Etalés sur 2 ans, les travaux des espaces publics vont permettre la création de deux parcs urbains, et de nouvelles voies destinées à desservir les premiers logements de la ZAC.

Ce chantier débutera par la reprise de l'avenue du Docteur Robini, ce qui génèrera des modifications de circulation, des suppressions de stationnement, voire des fermetures de voie à la circulation. Une information spécifique est mise en place en direction des riverains.

⇨ L'EPA Eco-vallée Plaine du Var

Pour mettre en œuvre les opérations d'aménagement de la Plaine du Var, l'établissement public d'aménagement de la Plaine du Var (devenu aujourd'hui établissement public d'aménagement Eco-vallée plaine du Var) a été créé par le décret n°2008-773 du 30 juillet 2008 (modifié par le décret n°2015-982 du 31 juillet 2015). Trois opérations sont lancées : **le Grand Arénas** (le nouveau quartier d'affaires international), **Nice Méridia** (la technopole urbaine) et la **Baronne** (la plateforme agroalimentaire). Deux concertations préalables à la création de ZAC sont en cours à Saint-Jeannet et Gattières.

L'EPA exerce également **une fonction d'ensemblier et de coordonnateur** afin que le projet Eco-Vallée soit partagé avec l'ensemble des partenaires publics et privés et les collectivités

CONTACT PRESSE
Amandine KUSEK | amandine.kusek@epa-plaineduvar.com| 04 93 21 71 20
Marie-Hélène ROUYER | communication@epa-plaineduvar.com| 04 93 21 71 02